

**Extraits du Discours de Mgr Jordy, évêque de Saint-Claude,  
à l'occasion de l'inauguration et de la bénédiction de la nouvelle Maison du diocèse**

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Nous vivons en ces instants un passage important et symbolique. Nous inaugurons en ce jour le nouvel Evêché du diocèse de Saint-Claude, qui est aussi la nouvelle Maison du diocèse, en ce site connu dans tout Poligny et au-delà comme « Le Saint-Esprit ».

Aujourd'hui, nous marquons officiellement ce déplacement que nous vivons alors que la résidence de l'évêque et les services du diocèse se trouvaient jusqu'alors dans la ville-préfecture du Jura, à Lons-le-Saunier, et ce depuis plus de 80 ans.

Vivre un déplacement, des déplacements, pour une famille diocésaine, pour une communauté d'Eglise, n'a rien d'exceptionnel. On peut même dire que cela fait partie de l'expérience la plus fondamentale des croyants. En effet, toute l'histoire biblique nous montre que le Père des croyants, Abraham, est entré dans sa mission et son aventure spirituelle en consentant au déplacement que Dieu lui-même lui demandait. Abraham a dû quitter son pays, sa terre, signe que désormais, d'une certaine manière, il ne s'appartenait plus et qu'il avait son seul appui désormais dans Celui qui s'était adressé à lui pour qu'il vive dans la foi. Se déplacer fait donc partie de ce qu'il y a de plus profond dans l'âme des croyants qui se nourrissent de la Parole de Dieu, de la Bible. Et même si pour nous chrétiens, l'expérience spirituelle se vit dans une histoire, dans un territoire, nous ne devons jamais oublier que le mot *paroisse* qui parsème nos campagnes et nos villes est la transcription du grec *paroikia* qui signifie « séjour dans un pays étranger ». Si le chrétien est bien d'une terre, il est en même temps toujours un étranger de passage en marche vers son espérance.

Ce déplacement que nous marquons aujourd'hui par cette inauguration, vous le savez certainement, a été doublement motivé. D'une part, arrivé dans le diocèse il y a plus de cinq ans maintenant, j'ai découvert progressivement, aidé en cela par les services de la Conférence des Evêques de France, que la situation financière de notre diocèse était tendue. Nous avons un patrimoine important, mais qui se révélait progressivement disproportionné par rapport à ce que devient notre Eglise et ce qu'elle deviendra dans les années à venir. Il s'agissait donc d'aller vers plus de sobriété et d'économie de nos moyens, comme doivent le faire bon nombre d'institutions et de diocèses en France. Mon prédécesseur, Mgr Jean Legrez, avait déjà attiré l'attention sur ce point. D'autre part, j'ai aussi constaté que les différents services de notre diocèse étaient sur deux sites distincts ;

cela ne permettait pas toujours les relations et les dynamiques nécessaires pour la vie de l'Eglise aujourd'hui. (...)

C'est à l'été 2015 que les Filles du Saint-Esprit se sont alors adressées à moi. Cette congrégation, avec laquelle a fusionné notre congrégation diocésaine des Sœurs du Saint-Esprit il y a près de dix ans, faisait vivre à Poligny l'ancienne Maison Générale de la Congrégation devenue maison d'accueil. Tout comme à Montciel, l'exploitation devenait complexe et coûteuse et les sœurs s'interrogeaient sur l'avenir de ce site polinois. Mais l'échange que nous avons eu alors avec la congrégation des Filles du Saint-Esprit, échange toujours fraternel et constructif avec, en particulier Sœur Françoise Beaumont, nous a conduits progressivement à nous poser une question que nous n'avions jamais envisagée : pourquoi ne pas acquérir cette maison du Saint-Esprit et y installer l'évêché et les services diocésains ? Cela permettait d'unifier enfin les énergies de tous ceux qui oeuvrent à la mission de l'Eglise au plan diocésain. Cela permettait aussi d'acquérir dans de bonnes conditions une maison de qualité et toujours très bien entretenue par les sœurs. Faut-il rappeler que la première pierre en a été bénie en 1854 par un de mes prédécesseurs et qu'elle est située rue Saint-Roch, ce qui augure du meilleur. De plus, venir à Poligny, c'était d'une certaine manière se mettre encore plus au centre du territoire diocésain, comme me l'avait d'ailleurs confirmé le Président du Conseil Départemental. Bien entendu, nous allions vers une plus petite ville, mais cela n'est-il pas conforme à ce qui se passe dans notre département ? L'hypothèse était cependant, vous en conviendrez, audacieuse, puisqu'il s'agissait de quitter la préfecture du Jura et une présence déjà longue dans la ville de Lons-le-Saunier où nous avons toujours eu d'excellentes relations avec les responsables locaux. (...)

Nous avons donc décidé ce déplacement que j'évoquais au début de mon propos. A dire vrai, ce qui nous a aussi conduits à pouvoir le décider avec plus de liberté intérieure est aussi le fait qu'il y a plus de 80 ans, l'évêché et les services du diocèse ont quitté la ville épiscopale de Saint-Claude et la proximité de la cathédrale qui demeure comme le cœur de l'Eglise du Jura aujourd'hui encore. Notre diocèse a des racines profondes sur la terre foulée par saint Romain, saint Lupicin et saint Claude, et c'est bien la raison pour laquelle nous avons souhaité que trois des salles de réunion de cette maison portent ces noms hautement symboliques pour notre Jura. Mais dès la moitié du XIXème siècle, l'évêque de Saint-Claude, - le Chancelier Pierre Compagnon nous l'a rappelé -, se plaignait du fait que la ville épiscopale était excentrée et qu'il fallait près de deux jours au curé d'Andelot-en-Montagne pour venir le visiter. Des hypothèses se font jour : fallait-il descendre sur Poligny, ou encore Arbois, voire Salins ? On discute alors âprement, et c'est finalement l'impératrice Eugénie, l'épouse de Napoléon III, qui fera clore le dossier. On craint alors que le départ de l'évêque affaiblisse le lien avec l'Empire et que la ville de Saint-Claude puisse basculer dans le Duché de Savoie. On restera donc alors à Saint-Claude. Mais la question est reposée après la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905. L'évêque de Saint-Claude souhaite pour diverses raisons quitter la ville épiscopale, et il va le faire progressivement en installant certains services dès les années vingt à Lons-le-

Saunier. Pourtant, concernant la résidence de l'évêque, les interrogations subsistent. Et l'hypothèse de Poligny resurgit. La preuve en est un poème en alexandrins de l'abbé Pidoux de la Maduère qui publie en janvier 1931 une *Epître à Monseigneur pour l'engager à fixer sa résidence à Poligny*, dans laquelle il s'exclame : « *Allons : plus de délai ! Venez à Poligny !* » Nous savons qu'il n'en sera rien et que Mgr Rambert-Irénée Faure viendra s'installer dans la ville-préfecture.

Le déplacement que nous marquons aujourd'hui officiellement est donc, comme vous le constatez, l'aboutissement d'une réflexion riche qui traverse l'histoire récente de notre diocèse. Quelle joie donc de pouvoir le vivre alors que nous fêtons très exactement demain le 275<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation par la sécularisation de l'abbaye de Saint-Claude opérée par le roi Louis XV et le 195<sup>ème</sup> anniversaire de sa re-fondation, ainsi que cela a été souligné par M. le Chancelier.

Vous me permettez maintenant, pour conclure, d'exprimer des remerciements et un souhait. J'aimerais avant toute chose remercier tous ceux et toutes celles qui permettent que nous vivions l'événement de ce jour. Permettez-moi de remercier les membres du Comité de pilotage qui nous ont accompagnés de leurs compétences et de leurs conseils, les différents Conseils du diocèse et le Chapitre cathédral qui ont été des lieux de réflexion riche et sereine pour chercher le bien commun et le meilleur pour notre diocèse. Je voudrais souligner tout particulièrement l'énorme travail de préparation du chantier et du déménagement permis par la compétence et la disponibilité de notre économiste diocésain, M. Olivier Dufay, et de ses collaborateurs, de notre secrétaire d'Association diocésaine, M. François Fernex, et des nombreux réseaux de bénévoles et d'amis qui se sont rendus disponibles, venant de nombreux doyennés du Jura. Je veux rappeler ici au passage que l'ensemble de l'opération, achat de la maison et travaux, devrait être couvert presque totalement par la vente des bâtiments lédoniens. Je voudrais aussi avoir ici une pensée toute particulière pour l'un des deux vicaires généraux, le Père Raymond Monnoyeur, qui a lui aussi beaucoup donné de sa personne ces dernières semaines et qui a été un appui précieux. Je veux remercier l'ensemble des personnels de la Curie diocésaine et des Services diocésains, des associations (Secours Catholique, C.C.F.D., MRJC...), qui ont été conduits à vivre un changement profond, celui de leur lieu de travail, mais qui, je le crois, découvrent ici progressivement des conditions de travail et des espaces de convivialité qui nous manquaient peut-être. Je veux saluer la manière dont les personnels de Montciel qui sont désormais dans cette maison sont entrés dans la dynamique nouvelle qui est celle d'une maison du diocèse, mais aussi d'un évêché. Je remercie aussi Jérôme, employé de cette maison, qui a dû lui aussi s'adapter à de nouvelles conditions de travail.

Tous les travaux réalisés dans cette maison n'auraient pas été possibles sans la mobilisation des entreprises qui ont travaillé durant ces derniers mois pour adapter cette maison à sa nouvelle mission. Je veux souligner le fait que nous avons fait le choix de favoriser les entreprises dans le secteur de Poligny et que nous nous réjouissons du résultat que chacun d'entre vous pourra découvrir dans quelques minutes, ou a peut-être déjà découvert, même si, vous le verrez, la décoration est encore à parfaire. Je remercie

particulièrement M. Gaillard qui a assuré l'accompagnement de ces travaux sur le site. Je veux bien évidemment aussi souligner la manière chaleureuse dont nous nous sentons accueillis à Poligny et remercier son maire, M. Bonnet, avec qui nous sommes certains de pouvoir collaborer de manière constructive : la devise de la ville, « A Dieu playse Poligny », est plus qu'un encouragement. Nous aurons peut-être à lui demander quelques aménagements en matière de signalisation.

Je veux, en remerciant tous ceux qui ont permis la transformation du bâtiment et le déménagement, ne pas manquer d'évoquer un élément important de cette nouvelle maison. En effet, lors de notre négociation quant à l'acquisition de ce bâtiment, la congrégation des Filles du Saint-Esprit nous avait demandé de pouvoir conserver sur place une communauté de sœurs afin de permettre aux sœurs d'origine jurassienne de la maison de continuer à vivre dans ce lieu qui leur est si cher. Elles sont présentes ici au milieu de nous, deux de nos sœurs jurassiennes et trois autres sœurs qui vivent avec elles en communauté dans une aile du premier étage. Je veux les remercier tout particulièrement ce matin. Elles ont en effet vécu ces derniers mois d'énormes conversions, si elles me permettent cette expression. Il leur a fallu subir plusieurs semaines de travaux, avec toutes les nuisances que cela génère bien évidemment. Et voilà que depuis la semaine avant Noël elles ont aussi vu arriver l'ensemble des personnes de la Curie, des Services diocésains, des associations qui logent dans la maison, ainsi que les personnels au service de l'accueil. Si nous avons dû déplacer des meubles et des cartons, elles ont dû vivre, elles, un déplacement bien plus délicat encore, celui de passer d'une maison qui était la leur à une maison qui est désormais celle du diocèse, mais où elles ont toute leur place. C'est une joie de les savoir parmi nous, et nous le vivons désormais chaque matin lorsque nous célébrons ensemble dans la chapelle de cette maison où le poids de la prière peut se goûter. Et, comme vous le savez, nos sœurs clarisses ne sont pas loin non plus.

Enfin, j'exprime bien entendu ici un souhait. Comme évêque de Saint-Claude ayant la charge d'accompagner, de faire vivre l'Evangile dans le Jura avec mes collaborateurs, prêtres, diacres et laïcs en mission, je souhaite que toutes et tous trouvent leur place dans cette maison. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des doyennés sont représentés et auront l'occasion, dans les semaines à venir, de venir visiter cette maison qui est la leur. J'espère qu'elle rendra les services nécessaires afin que la mission d'annonce, de célébration, de service, puisse continuer à se développer et à s'adapter aux besoins du temps. Je souhaite en effet que l'Eglise continue pour sa part à assurer le rôle qui est le sien dans la société par sa réflexion et son engagement, pour permettre à cette société d'être toujours plus juste et paisible. Le dernier document des Evêques de France, « *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique* », veut contribuer à cette responsabilité. En ce sens, la présence aujourd'hui du représentant de l'Etat, d'élus et de personnalités de la société civile, est pour nous un encouragement.

Je veux surtout dire qu'il faut que cette maison du diocèse, cet évêché du diocèse de Saint-Claude, rassemble l'ensemble des diocésains. Comme je l'ai évoqué brièvement,

certains ont eu du mal et ont encore du mal à comprendre les motifs qui nous ont conduits à une telle décision. J'espère par-dessus tout que le temps qui s'ouvre nous permettra de grandir dans la compréhension et dans la communion de tous au service de l'annonce de l'Évangile, pour avancer dans la qualité de notre vie fraternelle.

Cette maison est désormais l'évêché du diocèse, la Maison du diocèse. Elle est connue depuis des générations comme la Maison du Saint-Esprit. Nous avons souhaité, sur les panneaux officiels, conserver cette dénomination. Non pas simplement comme un souvenir, mais en souhaitant surtout que le Saint-Esprit qui a tant soufflé dans cette maison poursuive son œuvre. La bénédiction qui suivra aura ce sens : demander à Dieu de bénir tous ceux qui travailleront ici, de les combler de l'Esprit Saint, pour que toutes choses se fassent pour la gloire de Dieu et le salut du monde.

Poligny, le 21 janvier 2017,

+ Vincent Jordy  
Evêque de Saint-Claude